

PLAN RANDO VÉLO DE PARAY À SAINT-CHÉRON

RÈGLEMENT

La Municipalité organise le dimanche 29 juin 2025 une promenade cyclotouriste de près de 40 km, reliant Paray-Vieille-Poste au domaine du Prieuré de Saint-Chéron. Cette randonnée est ouverte aux 200 premiers inscrits. Elle n'est pas chronométrée et aucun classement ne sera effectué (moyenne horaire 12 km/heure environ).

Une pièce d'identité devra être présentée à la chambre d'appel et à la récupération de votre vélo.

Sur le parcours, des lieux de ravitaillement sont prévus. Les randonneurs doivent impérativement **respecter le code de la route**, les consignes des signaleurs encadrant la randonnée et porter le brassard distribué. **Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.**

La Municipalité souhaite que les randonneurs aguerris encadrent et conseillent les débutants.

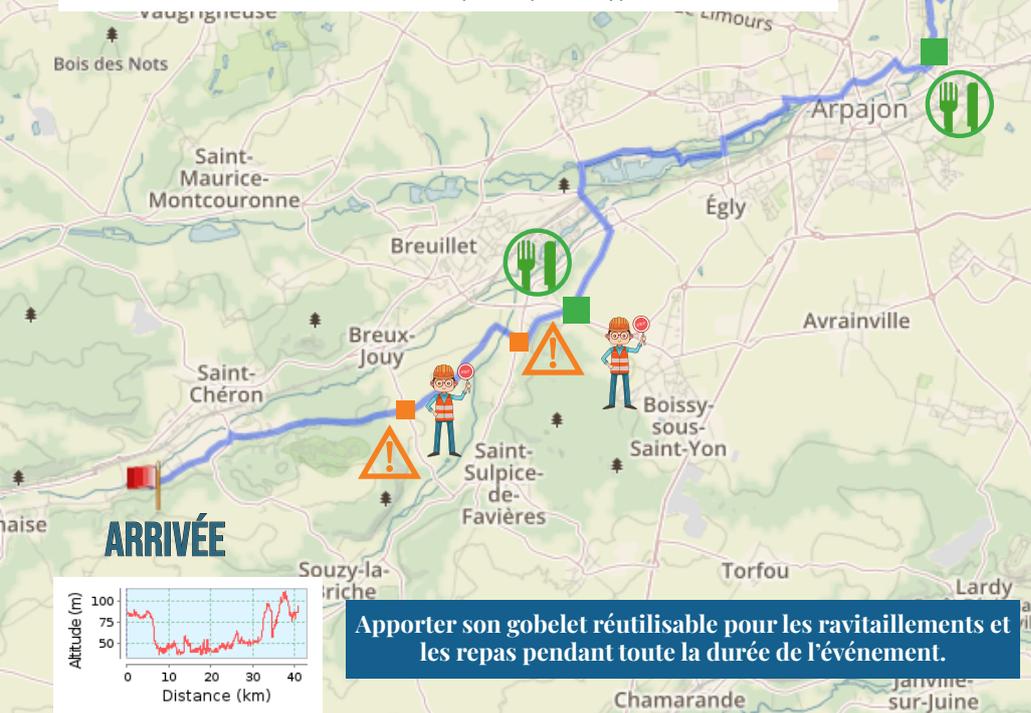
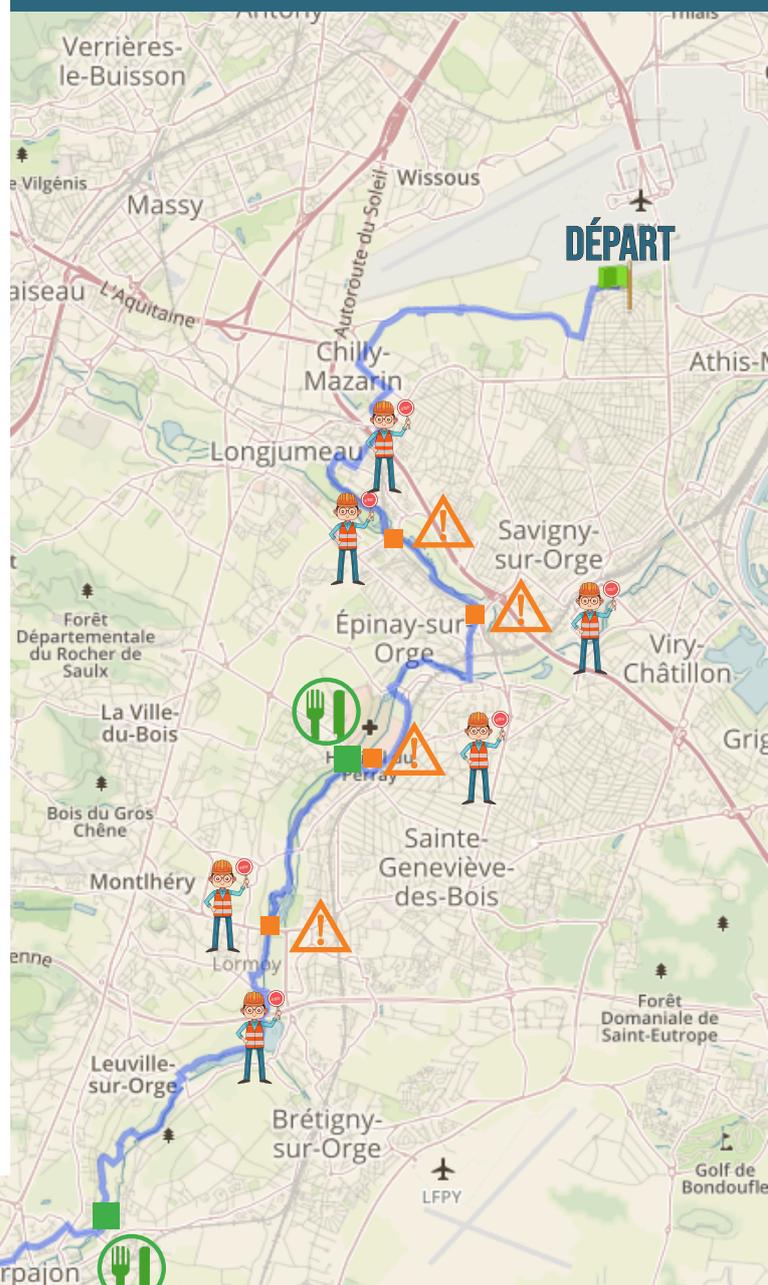
Les mineurs seront obligatoirement encadrés et suivis tout au long du parcours par l'adulte référent. Il est important de savoir que chaque enfant est différent et qu'au même âge, tous n'ont pas la même maturité physique permettant de parcourir une telle distance.

Une voiture-balai accueillera les randonneurs contraints à l'abandon (le chargement se fera exclusivement sur les points de ravitaillement). Les mineurs rejoignant la voiture-balai devront être accompagnés par l'adulte référent.

L'organisation décline toute responsabilité pour tout accident ou infraction, ainsi que dans les cas de vol ou de perte de matériel.

En prenant le départ de cette promenade cyclotouriste, le randonneur déclare être physiquement apte à la pratique sportive. En aucun cas, la Municipalité ne pourra être tenue pour responsable d'éventuels problèmes de santé rencontrés par les randonneurs.

Tout participant, randonneur ou accompagnateur, autorise l'organisation, les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes et audiovisuelles prises lors de cet événement, sur lesquelles il pourrait apparaître.



ÉTAPE 1 : TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'UNE DES APPLICATIONS CI-DESSOUS

Garmin Connect



Open Runner



GPX Viewer



ÉTAPE 2 : Flashez ce QR code et téléchargez la trace GPX du parcours



Téléphone en cas d'alerte
ou de secours sur le parcours :
07 61 86 44 73 - UMPS
06 27 70 07 41 - Service des Sports

LE PARCOURS DÉTAILLÉ

Paray-Vieille-Poste

- Départ : Coulée Verte
- Parc de la Vanne

Morangis

- Voie de Contin
- D 118 Piste cyclable

Wissous

- D 118 Piste cyclable

Chilly-Mazarin

- Rue de Launay
- Avenue Mazarin
- Rue François Mouthon
- Avenue François Mitterrand
- Rue Pierre Mendès France
- Rue de Gravigny 
- Rue Rodin
- Traversée du Parc (parcours sportif) en direction de Longjumeau

Longjumeau

- Promenade de l'Yvette
- Rue des Templiers
- 1^{er} carrefour dangereux :
Passage sous la gare Gravigny/Balizy 
- Traversée rue Copernic
- Promenade de l'Yvette

Épinay-sur-Orge

- Promenade de l'Yvette
- Chemin du Pont Rubeau
- 2^e carrefour dangereux :
Rue du Petit Vaux 
- Rue de la Station
- Rue du Chemin Vert
- Rue du Grand Vaux
- D 117
- Promenade de l'Orge
- D 186 Rue de Villemoisson

Villemoisson-sur-Orge

- Promenade de l'Orge

Sainte-Geneviève-des-Bois

- Rue de la Garenne
- D 25 : Rue du Maréchal Gallieni
- D 25 : Route de Longpont
- D 35 : Rue du Dr Philippe Pinel
- 3^e carrefour dangereux 
- 1^{er} ravitaillement :
Promenade de la Boële 
- Coordonnées GPS :
48.656066,2.310260

Longpont-sur-Orge

- Promenade de l'Orge
- Parc Naturel du Perray
- Parc de Lormoy
- 4^e carrefour dangereux :
Traversée de la D 46
(Rue de Monthléry) 
- PIED À TERRE OBLIGATOIRE
- Chemin du Moulin de Basset
- Rue de Bretigny 
- Promenade de la Grande Boële (Bassin du petit Paris)

Saint-Michel-sur-Orge

- Route de Guipereux
- Promenade de l'Orge
- Passage sous la N 104 (le long du Bassin de Carouge)

Leuville-sur-Orge

- Route de Bretigny
- Chemin de la Grande Boële
- Promenade de l'Orge
- Route du Moulin d'Aulnay

Saint-Germain-lès-Arpajon

- Promenade de l'Orge
- Chemin des Prés du Roy
- Rue des Prés
- 2^e ravitaillement :
Parking Declé 
- Coordonnées GPS :
48.594829,2.260536
- Rue Declé
- Rue du Chanteloup
- Rue de la Glacière

Arpajon

- Boulevard Pierre Brossolette
- Place de la Porte de Paris
- D 449 : Boulevard Ernest Girault
- D 152 : Rue de Libération

Ollainville

- D 152 : Route d'Arpajon
- Rue de Saint Arnoult
- Promenade de la Remarde
- Avenue d'Egly
- Promenade de l'Orge (la Grande île)

Bruyères-le-Chatel

- Chemin de Saint Arnoult
- D 82

Breuillet

- D 192 : Route d' Arpajon

Egly

- D 192 : Route d'Arpajon

Saint-Yon

- Route de Moret
- 3^e Ravitaillement :
Coordonnées GPS :
48.563550, 2.191609 
- Rue des Cosnardières
- 5^e carrefour dangereux
ARRÊT OBLIGATOIRE
Rue de Breux (croisement D82) 
- Rue du Moulin

Breux-Jouy

- Rue des Bergers
- 6^e carrefour dangereux
Route de Rimoron 

Saint-Chéron

- Rue de Chantropin
- D 132
- Rue du Vieux Château
- Rue du Cheval Blanc
- Route de Blancheface
- Impasse du Cresson

Bonne route !

Attention ! Le trajet est susceptible d'être modifié par les organisateurs si besoin (travaux, événements...)